**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 22 (1884)

**Heft:** 11

**Artikel:** [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-188182

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- Mais c'est un arbre, dit-il.
- Un arbuste, mon frère.
- Et il nous faut emporter ça! Nous aurons l'air d'aller souhaiter la fète à quelqu'un.
  - Où est le mal?
- Ma mère n'y a pas réfléchi; si nous prenons le coupé bleu ou la victoria, il n'y aura pas de place pour ce grenadier.
- Ne pouvons-nous faire venir un fiacre, avec une galerie où se mettent les malles quand on part en voyage?
- Et nous traverserons tout Paris avec cet arbre sur nos têtes! Merci. Je vais le faire porter par un ou deux commissionnaires.
- Ce n'est pas la ce que maman nous a recommandé, Olivier.

Puis Emmeline ajouta:

— Les bonnes gens portent leurs cadeaux eux-mèmes, et ils ont raison. Cela en double le prix. Pourquoi ne ferions-nous pas comme les bonnes gens? Ma tante n'en sera que plus flattée, si elle voit que nous avons pris un peu de peine à cause d'elle.

Olivier s'éloigna en silence, comme pour consentir à ce que voulait sa sœur, sans avouer toutefois qu'elle avait raison.

Emmeline le rejoignit bientôt.

Nous allons donc sortir tous les deux, reprit-elle d'une voix un peu émue. Ce serait une bien belle occasion...

- Pour ?

Emmeline n'osa achever.

- Tu voudrais faire un tour au Bois?
- Non.
- Visiter quelques magasins?
- Non plus.
- Tant mieux, car je ne saurais t'y mener. J'ai le temps, cependant, mais saisis bien la nuance, ma chère, et tu verras que ce ne serait pas convenable. Un frère, à moins de n'avoir plus ni père ni mère, ne conduit pas sa sœur en promenade. Ce n'est pas l'usage. Te conduire tout simplement chez notre tante, c'est différent. Et encore, il a fallu une circonstance bien solennelle pour que ma mère me conflât cette mission et ne revint pas en personne te chercher.
  - N'y pensons plus, dit Emmeline.

Puis elle laissa tomber ces mots de sa voix la plus douce :

- C'était une occasion admirable... J'aurais voulu aller voir les tableaux de monsieur de Boisricheux.
  - De ton futur?
  - Oui.
- Tu aurais voulu aller chez ton futur !... En son ab-
- Tu es folle, ma bonne petite. Allons, rassure-toi; je n'en dirai rien à ma mère ni à personne.
- Et moi, répliqua Emmeline, puisque tu me refuses, jamais je n'épouserai monsieur de Boisricheux. Entends-tu bien? Jamais!
  - Oht On dit cela...

Emmeline n'écoutait plus. Tout entière à ses pensées, elle ajouta avec animation :

- C'est un caprice, soit! Mais jamais on n'a vu un frère ne pas satisfaire un caprice de sa sœur, lorsque ce caprice n'a rien d'absolument répréhensible. Et d'ailleurs, c'est plus sérieux que tu ne le crois. On désire me marier. Pourquoi avec le vicomte de Boisricheux plutôt qu'avec un autre?
  - Il est mon ami.
- Mais est-ce que je le connais, moi! Tous ces prétendants qu'on fait défiler sous mes yeux, sont tous charmants, riches, bien élevés, irréprochables. Et après? Des informations exactes, intimes, qui m'en donnera?

Monsieur de Boisricheux est ton ami. S'il avait des côtés faibles, tu les dissimulerais avec soin. Quant à ma mère, elle est si bonne, si indulgente, qu'il faudrait que les défauts du vicomte lui sautassent aux yeux pour qu'elle s'en aperçût. L'essentiel pour elle est que son gendre soit de son monde. C'est beaucoup, sans doute, mais est-ce assez? J'ai pris pour prétexte les tableaux du vicomte. Je ne les eusse seulement pas regardés. C'est lui et non pas des toiles peintes que j'aurais voulu connaître, étudier, chez lui, dans sa demeure, dans ces mille détails, où le caractère et les habitudes se révèlent. Tu trouves que c'est là une idée folle. En bien, c'est la mienne. Tu ne veux pas t'y prèter; tant pis pour le vicomte, je ne l'épouserai pas.

Emmeline disparut au détour d'une allée et courut se réfugier dans sa chambre. Olivier l'y suivit, afin de lui faire entendre raison. Mais après une conversation de trois quarts d'heure, le frère et la sœur sortirent ensemble, prirent un fiacre dans la rue, et Olivier donna au cocher l'adresse du vicomte de Boisricheux, tandis qu'Emmeline dissimulait tant bien que mal un sourire de triomphe.

(A suivre.)

Cueilli au pilier public d'une de nos petites villes :

« Jeudi prochain, à 2 heures de l'après midi, il sera procédé à l'adjudication de la location des boues et immondices publiques, par un membre de la Municipalité qu'on devra racler proprement, assisté de l'huissier, provenant des égoûts de la ville. »

La livraison de février, de la Bibliothèque Universelle et Revue Suisse contient les articles suivants:

Questions ouvrières: participation et coopération. —
I. Le régime de la participation, par M. Arvède Barine.
— (Feuilles d'automne. — Nouvelle, par Mme Jeanne Mairet. — L'Amérique du Sud, depuis Panama jusqu'au cap Horn, par M. V. de Floriant. — Madame d'Epinay à Genève. (1757-1759), par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras. (Seconde partie.) — Des droits de la femme. — De la condition de la femme mariée en Angleterre d'après la nouvelle legislation de 1882, par M. Ernest Lehr. — La marche nuptiale. — Nouvelle de M. Bjærnstjerne Bjærnson. (Troisième et dernière partie.) — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique et politique. Bulletin littéraire et bibliographique. Bureau chez Georges Bridel, à Lausanne.

THÉATRE. — On nous annonce pour demain la représentation d'une pièce à grand succès, pleine de gaîté et de jolis couplets, dans laquelle figurera, pour la dernière fois, le corps de ballet que nous avons tant applaudi ces derniers temps :

## Les Canotiers de la Seine grand vaudeville en 5 actes.

M. Vivier, le désopilant interprète de Blount, dans Michel Strogoff, jouera le rôle de Folichon.

Au 3e acte, la Fète des canotiers, danse par MMmes Langhui et Vaccaro et les dames du corps de ballet.

La Gigue, dansée par MM<sup>mes</sup> Langhui et Vaccaro. Puis *Grand quadrille* par tout le corps de ballet. Bureau à 7 1/2 h. — Rideau à 8 heures.

L. Monnet.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.